

Tableau 8
Impôt total à payer selon le genre de fiducie, 2016 à 2020

Genre de fiducies	2016	2017	2018	2019	2020
Fiducie testamentaire	530 053	667 066	692 335	700 173	719 838
Fiducie personnelle	422 280	460 952	531 605	410 149	508 672
Fiducie en faveur de soi-même	46 911	38 105	77 890	65 704	89 306
Fiducie déterminée	145 119	104 954	103 108	168 405	145 839
Fiducie mixte au profit de l'époux ou conjoint de fait	13 543	16 202	56 009	17 444	16 695
Fiducie au profit de l'époux ou conjoint de fait	-	938	-	-	-
Fiducie réputée résidente	27 581	32 691	31 423	63 741	71 123
Fiducie d'investissement à participation unitaire	23 657	130 284	8 905	-	-
Organisme communautaire	-	-	-	-	-
Fiducie de fonds commun de placement, FIPD	5 236 630	6 857 986	3 712 948	7 367 366	8 954 437
Régime de prestations aux employés	761	493	498	350	-
Fiducie établie à l'égard du fonds réservé d'un assureur	-	-	-	-	-
Fiducie d'employés	-	-	-	-	-
Organisme à but non lucratif	4 810	3 550	2 813	-	-
Fiducie principale, Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés, Fiducie établie en vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire, Fiducie de placement immobilier	-	-	-	-	-
REER, FERR, REEE, REEI, et CELI	2 903	2 590	3 859	-	5 347
Fiducie établie en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement	-	-	-	-	-
Fiducie de santé et de bien-être	1 319	313	753	224	-
Fiducie de prestations à vie	1 018	2 511	1 752	-	1 061
Total	6 469 941	8 324 297	5 233 531	8 921 897	10 539 718

Notes:

1. La somme peut ne pas correspondre au total indiqué en raison de l'arrondissement ou de la suppression de données à des fins de confidentialité.
2. Un tiret [-] indique que les renseignements ont été supprimés à des fins de confidentialité. Cela comprend également des zéros valides.
3. Les montants comprennent seulement les déclarations de revenus des fiducies qui ont fait l'objet d'une cotisation ou d'une nouvelle cotisation.
4. Les montants sont calculés en utilisant les revenus indiqués à la ligne 84 de la Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3. Ces montants incluent l'impôt fédéral, l'impôt provincial ou territorial et l'impôt de la partie XII.2.
5. Les montants sont arrondis et présentés en milliers de dollars.
6. Ce sont les montants totaux d'impôt à payer par les fiducies avant l'application des crédits d'impôt remboursables. Par exemple, le remboursement au titre des gains en capital.
7. Les données datent d'août 2022.
8. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition et peuvent faire l'objet de révisions.
9. REER = Régime enregistré d'épargne-retraite, FEER = Fonds enregistré de revenu de retraite, REEE = Régime enregistré d'épargne-études, REEI = Régime enregistré d'épargne-invalidité, créé en 2009, CELI = Compte d'épargne libre d'impôt, créé en 2009, FIPD = Fiducie intermédiaire de placement déterminée, créée en 2007, les fiducies de soins de santé au bénéfice d'employés ont été établies en 2010.